

Québec 

2004-2005

Rapport annuel
de gestion



Emploi-Québec Laurentides

Adopté par le Conseil régional
des partenaires du marché
du travail des Laurentides

le 5 octobre 2005

Direction

Pierre Nadeau, directeur de la Planification et du partenariat

Recherche et rédaction

Alain Saumure, agent de recherche

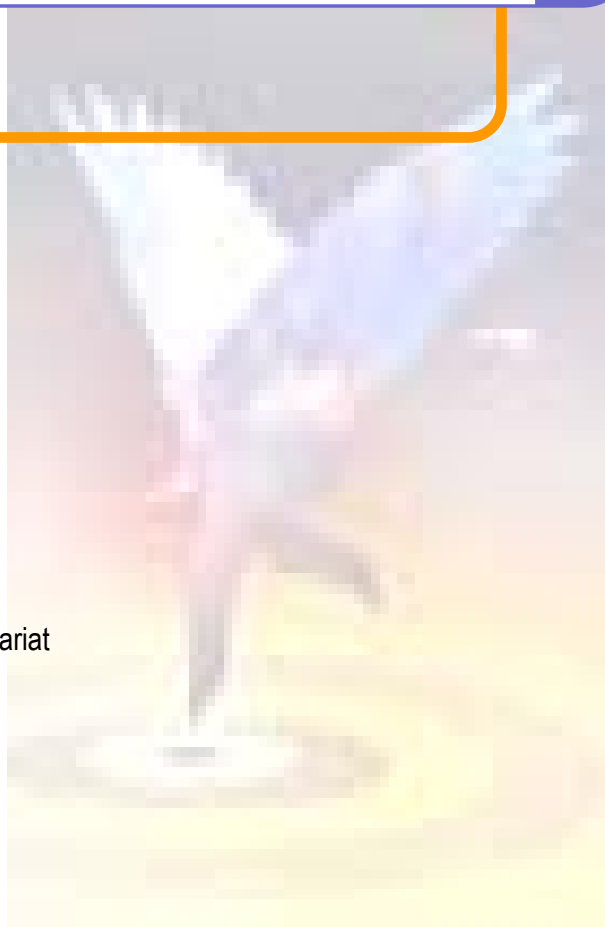
En collaboration avec

Denys Duchesne, attaché de direction

Robert Gareau, économiste régional

Mise en page

Sylvie Bock, agente de secrétariat





Le présent rapport de gestion couvre la dernière année du Plan d'action régional 2002-2005 d'Emploi-Québec.

Il porte sur les résultats des interventions réalisées dans la région des Laurentides, entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005, tel que le prévoyait la mise à jour 2004-2005 du Plan d'action régional 2002-2005.

Emploi-Québec est une organisation décentralisée fondée sur la gestion par résultats lui permettant de disposer de la marge de manœuvre requise pour adapter ses actions à la diversité des réalités du marché du travail régional et local. Cette reddition de comptes basée sur l'atteinte des résultats permet également d'assurer et d'évaluer la qualité des services publics d'emploi dans la région. Cette évaluation s'est effectuée à partir de 21 indicateurs :

- Les indicateurs n^{os} 1, 2, 5, 7, 8, 10, 13, 14, 17, 18 et 19 (en référence avec le tableau des indicateurs à l'*annexe 1*) mesurent l'accessibilité à nos services;
- Les indicateurs n^{os} 3, 4, 6, 9, 11, 12 et 20 mesurent l'efficacité de nos interventions, en évaluant l'effet de nos interventions sur le retour en emploi des participants;
- Les indicateurs n^{os} 15, 16 et 21 font état de l'efficience de notre prestation de services, par les économies générées au Fonds du Québec et au Compte de l'assurance-emploi.

Il est possible de télécharger la version intégrale du *Rapport annuel de gestion d'Emploi-Québec Laurentides 2004-2005* à l'adresse suivante : <http://www.emploi-quebec.net>

Pour obtenir la version imprimée de cette publication ou pour toute question sur ce rapport, communiquer avec la Direction de la planification et du partenariat au numéro (450) 569-7575.





Table des matières

Le message de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail et de la directrice régionale	1
La déclaration de la direction	3
Le sommaire des résultats.....	5
Une organisation centrée sur l'emploi.....	7
Notre mission	7
Nos principes directeurs	7
Nos principaux défis organisationnels.....	7
Nos clientèles.....	8
Des ressources au service de la main-d'œuvre et des entreprises	8
Une approche partenariale	8
Un marché du travail dynamique	11
La situation d'ensemble	11
La situation selon le genre et l'âge.....	11
Les prestataires de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi	11
L'évolution sectorielle du marché du travail	12
Des résultats probants	13
Orientation 1 : Le réemploi.....	13
Orientation 2 : L'aide aux personnes les plus démunies sur le plan de l'emploi	16
Orientation 3 : L'aide aux entreprises et aux personnes en emploi	22
Orientation 4 : La gestion par résultats	25
Des actions au cœur de l'actualité	27
Des interventions auprès des entreprises.....	27
Des interventions auprès des individus.....	29
Des initiatives du Conseil.....	30
Les perspectives 2005-2006.....	33

Annexes

<i>Annexe 1</i>	Suivi des indicateurs ciblés au PAR 2004-2005
<i>Annexe 2</i>	Résultats par centre local d'emploi (CLE)
<i>Annexe 3</i>	Fonds de développement du marché du travail au 31 mars 2005 et ventilation par mesure du nombre de participations dans l'année en cours et les déboursés au 31 mars 2005
<i>Annexe 4</i>	Portrait des nouveaux participants aux mesures actives au 31 mars 2005
<i>Annexe 5</i>	Structure administrative au 31 mars 2005
<i>Annexe 6</i>	Coordonnées des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides au 31 mars 2005
<i>Annexe 7</i>	Coordonnées de la Direction régionale et des centres locaux d'emploi





Le message de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail et de la directrice régionale

Le Plan d'action régional 2004-2005 s'inscrit dans la dernière année du cycle 2002-2005 de planification dans les Laurentides. Toujours centré sur l'emploi, il appelle à la mobilisation de toutes les ressources d'Emploi-Québec autour des orientations régionales que sont le réemploi, l'aide aux personnes les plus démunies sur le plan de l'emploi, l'aide aux employeurs et aux personnes en emploi et la gestion par résultats.

Le présent rapport de gestion rend donc compte des résultats obtenus pour 2004-2005 à partir de l'enveloppe budgétaire de 36,2 M\$ dont nous disposons. Globalement, mentionnons que nous avons accueilli 15 046 personnes, desservi 329 entreprises et que 8 189 nouveaux participants sont retournés en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec.

Le contexte économique favorable que nous avons connu dans notre région tout au long de l'année a créé une situation où les entreprises ont éprouvé d'importantes difficultés de recrutement et où une clientèle sans emploi se retrouvait en même temps de plus en plus éloignée du marché du travail. Notre organisation s'est donc mise en marche pour répondre aux défis que posait cette nouvelle réalité. Nos équipes aux entreprises se sont ainsi mobilisées pour aider les employeurs, en multipliant notamment les journées locales de l'emploi et en organisant une première foire régionale qui a accueilli 6 000 visiteurs à qui étaient proposés plus de 3 000 emplois. En même temps, nos équipes aux individus ont été appuyées dans leurs interventions par la mise sur pied dans les CLE d'une campagne sous le thème « Pour mon emploi, je bouge et j'ai de l'aide » visant à motiver les clientèles sans emploi.

Le Conseil quant à lui a mené une vaste consultation dans les huit MRC de même que sur le plan régional en vue de préparer le prochain plan d'action. Il a établi également de nouvelles bases de collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) garantissant le respect des statuts, des responsabilités et des principes de partenariat de notre Conseil.

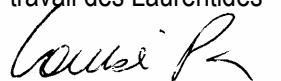
Le bilan qui suit permet d'apprécier l'importance et l'ampleur des travaux accomplis pour la réalisation du plan d'action 2004-2005. Il témoigne aussi de la mobilisation et de la motivation de notre personnel de même que du leadership des gestionnaires. Nous tenons à les remercier et à souligner aussi la collaboration et l'engagement des membres du Conseil régional.

Nous sommes convaincues que leur travail est porteur de mieux-être pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la région et qu'il constitue une contribution d'importance au développement économique et social des Laurentides.

La présidente,
Conseil régional des partenaires du
marché du travail des Laurentides


Jocelyne Lauzon

La directrice régionale et
secrétaire du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides


Louise Paradis



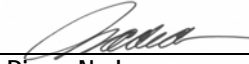


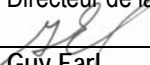
La déclaration de la direction

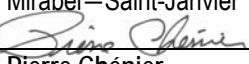
Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport sont sous la responsabilité de la directrice régionale des Laurentides et des gestionnaires cosignataires de cette déclaration. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données utilisées pour la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans la mise à jour 2004-2005 du Plan d'action régional 2002-2005. Les sources de données nous proviennent de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail qui coordonne le Rapport annuel de gestion d'Emploi-Québec.

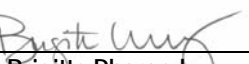
Emploi-Québec a maintenu, tout au cours de l'exercice financier, conformément à son mandat, des systèmes de contrôle interne et de suivi des résultats, de façon à permettre une saine gestion de ses activités et une reddition de comptes eu égard à ses engagements. Emploi-Québec Laurentides dispose notamment :

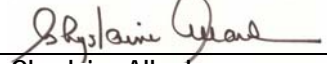
- d'une planification budgétaire opérationnelle élaborée régionalement et par CLE, suivie mensuellement selon les participations par mesure;
- d'un rapport financier sur ses engagements et dépenses, suivi et publié hebdomadairement et consolidé mensuellement par la Direction du soutien aux opérations;
- d'un rapport de suivi des résultats au regard des indicateurs de son plan d'action régional, préparé mensuellement par la Direction de la planification et du partenariat;
- d'une analyse trimestrielle des résultats, remise à la directrice régionale par une équipe multidisciplinaire provenant des directions régionale, de la planification et du partenariat et du soutien aux opérations;
- d'un suivi trimestriel du Plan d'action régional adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail;
- d'une structure de contrôle et de fiabilité des données sous la responsabilité d'un vérificateur interne.

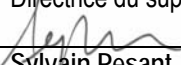

 Pierre Nadeau
 Directeur de la planification et du partenariat

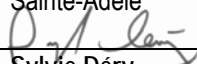

 Guy Earl
 Directeur des CLE de Sainte-Thérèse et de Mirabel – Saint-Janvier

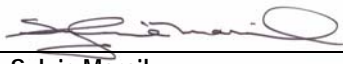

 Pierre Chénier
 Directeur du CLE de Lachute

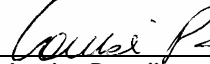

 Brigitte Pharand
 Directrice du CLE de Saint-Eustache


 Ghyslaine Allard
 Directrice du support aux opérations


 Sylvain Pesant
 Directeur des CLE de Sainte-Agathe et de Sainte-Adèle


 Sylvie Déry
 Directrice du CLE de Saint-Jérôme

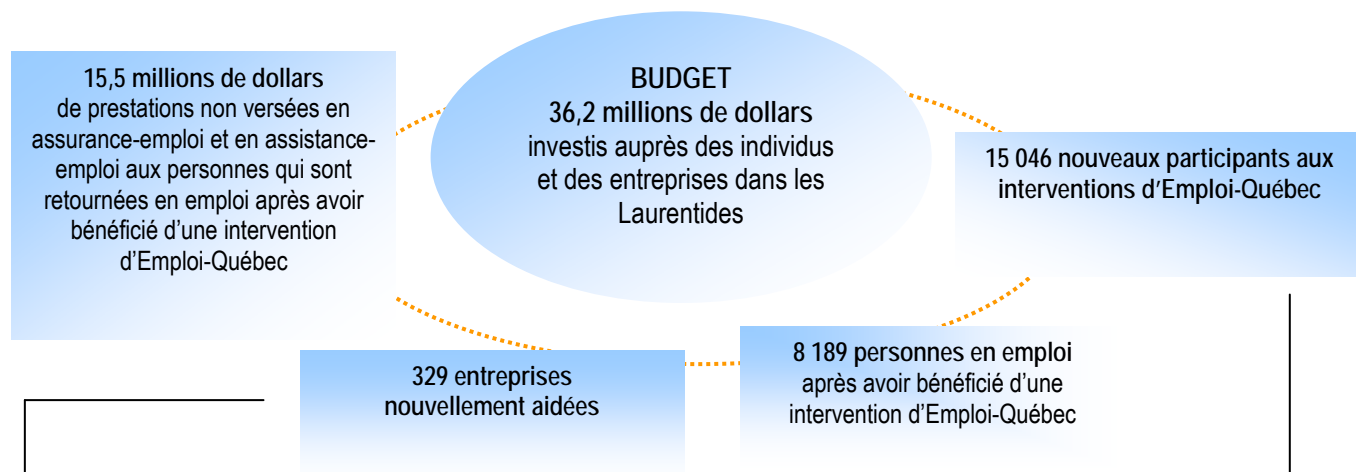

 Sylvie Marcil
 Directrice du CLE de Mont-Laurier


 Louise Paradis
 Directrice régionale





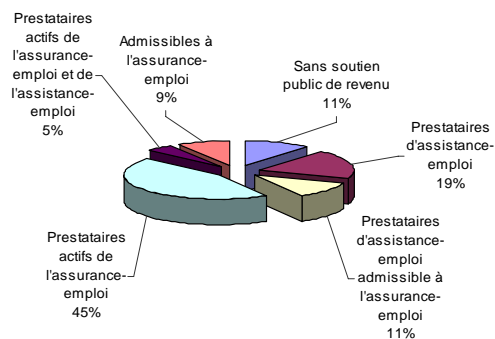
Le sommaire des résultats



Clientèle individus

Parmi les 15 046 nouveaux participants ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec, 48 % étaient des femmes et près de 67 % étaient admissibles* ou prestataires de l'assurance-emploi.

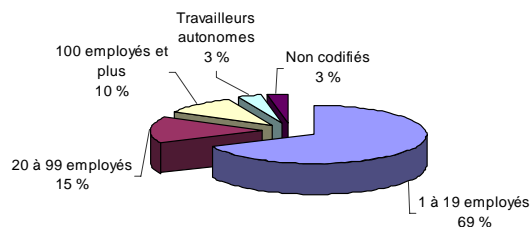
Statut des participants



Clientèle entreprises

Parmi les 329 entreprises nouvellement aidées par une intervention d'Emploi-Québec, 69 % sont des entreprises à but lucratif et 68 % comptaient moins de 20 employés.

Entreprises nouvellement aidées, selon la taille



* Voir la définition à l'annexe 4.





Une organisation centrée sur l'emploi

Notre mission

Emploi-Québec est une agence au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Sa mission est de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage et l'exclusion dans une perspective de développement économique, social et régional.

Emploi-Québec Laurentides participe à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail régional de même qu'à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. Elle offre ses services aux chercheurs d'emploi, aux travailleuses et travailleurs et aux entreprises en visant l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, la stabilisation et la création d'emplois. De plus, Emploi-Québec favorise l'essor d'une formation continue de la main-d'œuvre, qualifiante et transférable.

Nos principes directeurs

- Nous favorisons l'autonomie et la dignité afin de permettre à chaque personne recherchant un emploi de trouver un travail qui lui convienne.
- Nous affichons nos couleurs : notre mission, nos mandats, nos structures et notre Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens font d'Emploi-Québec une organisation centrée sur le client.
- Tout en menant la lutte au chômage et à l'exclusion sociale, nous appuyons le développement économique.
- Nous croyons que la concertation mène loin : le partenariat constitue la pierre angulaire à partir de laquelle nos interventions prennent forme en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.
- Nous comptons sur notre personnel. Par son engagement, celui-ci est un acteur de première ligne dans le développement harmonieux de l'emploi et de la main-d'œuvre. Chacun de nos employés et chacune de nos employées se trouve au cœur de nos principes directeurs et de nos défis organisationnels.

Nos principaux défis organisationnels

- Perfectionner notre approche-client;
- Maintenir notre présence auprès des entreprises;
- Améliorer l'arrimage entre les services aux employeurs et les services aux individus;
- Consolider la collecte et la diffusion de l'information sur le marché du travail.



Nos clientèles

Emploi-Québec offre des services à l'ensemble de la main-d'œuvre des Laurentides et aux entreprises, en partenariat avec des intervenants du marché du travail.

Ses clientèles sont :

- les personnes à la recherche d'un emploi, particulièrement celles qui courent un risque de chômage prolongé;
- les personnes en emploi dont les emplois sont menacés;
- les entreprises dont les emplois risquent d'être perdus, de ne pas être créés ou qui éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes vacants, ainsi que celles qui veulent améliorer la gestion de leurs ressources humaines ou qui souhaitent développer les compétences de leur personnel.

Des ressources au service de la main-d'œuvre et des entreprises

Plus de 150 employées et employés et neuf gestionnaires assurent la prestation des services publics d'emploi dans les Laurentides. Ils sont répartis dans les principaux corps d'emploi suivants: agentes et agents d'aide à l'emploi, conseillères et conseillers aux services aux individus et aux entreprises, agentes et agents de recherche, économiste, chefs d'équipe, coordonnatrices et coordonnateurs, techniciennes et techniciens en administration et personnel de bureau. Cette année a été marquée par une réduction d'environ 9 % de l'effectif, c'est pourquoi des travaux de réorganisation ont été nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Le réseau d'Emploi-Québec Laurentides est composé d'une direction régionale située à Saint-Jérôme, de huit centres locaux d'emploi permanents, soit un par MRC, et d'un point de services situé à L'Annonciation.

Du côté des ressources financières, les débours totaux du Fonds de développement du marché du travail en 2004-2005 se sont élevés à 36 232 000 \$, soit 820 800 \$ de plus que l'année précédente.

Pour assurer notre prestation de services, soit les dépenses liées aux ressources humaines, au matériel et autres frais de fonctionnement, nous disposons d'un budget de 6 927 400 \$, en baisse de 552 391 \$ par rapport à l'année dernière.

Une approche partenariale

Pour réaliser sa mission, d'Emploi-Québec s'inscrit dans une approche partenariale. À cet égard, elle renvoie à une responsabilité partagée où le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides constitue la structure partenariale régionale du marché du travail.



Par ailleurs, Emploi-Québec, dans une relation d'associés, partage avec ses partenaires de gestion des ressources et des responsabilités. La Conférence régionale des élus (CRÉ) qui a pour responsabilités d'assurer une concertation des divers intervenants de la région et la planification des objectifs et des priorités de développement sur le territoire est une de ces ressources. Ainsi, elle doit tenir compte des stratégies et des objectifs régionaux en matière d'économie et d'emploi déterminés par le Conseil. Emploi-Québec a également été signataire en 2004-2005 de trois ententes spécifiques ou de partenariat portant sur :

- ⇒ la culture et les communications;
- ⇒ le développement de l'immigration;
- ⇒ la réussite éducative des jeunes.

Avec ses partenaires de concertation, Emploi-Québec a mis en commun, en 2004-2005, des idées, des priorités, des façons de faire et s'est entendue sur des orientations, des stratégies et des actions à réaliser. Citons la Conférence administrative régionale (CAR), responsable d'harmoniser l'action gouvernementale en région, le Réseau Concertation-Emploi Laurentides (RCEL) qui vise à atténuer les difficultés de recrutement, de rétention et de relèvement chez les employeurs, les conseils d'administration des centres locaux de développement (CLD) où siègent les directeurs de centres locaux d'emploi, le Forum régional des Laurentides Emploi-Québec-Ressources externes qui assure une interface fonctionnelle entre les organismes communautaires oeuvrant en employabilité et les services publics d'emploi concernés, le Comité de concertation de l'entente du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)-Emploi-Québec (EQ) pour la formation de la main-d'œuvre et, finalement, une vingtaine de tables et de comités sectoriels régionaux.

Lors d'une relation d'affaires, Emploi-Québec a recours à des partenaires de services par un engagement contractuel visant à réaliser une activité ou un service préalablement défini. Les principaux partenaires de services sont les centres locaux de développement (CLD) pour la réalisation des ententes concernant la mesure Soutien au travail autonome, les carrefours jeunesse-emploi (CJE) pour Solidarité jeunesse et les ressources externes dans la réalisation de services d'aide à l'emploi et de projets préparatoires à l'emploi. Notons à cet effet qu'en 2004-2005 Emploi-Québec Laurentides a transigé avec 21 ressources externes pour la réalisation de 42 ententes de services.

Afin de connaître leur opinion, d'obtenir et de donner de l'information avant une prise de décision, Emploi-Québec s'adresse à ses partenaires de consultation dont les principaux sont les comités sectoriels, le Comité d'intégration et de maintien des personnes immigrantes et le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) des personnes handicapées. Différents comités aviseurs agissent aussi comme partenaires de consultation sur les questions touchant les personnes âgées de 45 ans et plus, la main-d'œuvre féminine et la clientèle jeunes.





Un marché du travail dynamique

La situation d'ensemble

Soutenue notamment par la plus forte augmentation de population au Québec, la région s'est classée première en 2004 pour la création nette d'emplois. Sur cette lancée, on comptait 261 000 emplois sur notre territoire en 2004-2005¹, soit 16 300 de plus que l'année précédente. Le taux d'emploi a augmenté de 2,5 points pour s'établir à 65,3 % alors que le taux de chômage a diminué à 6,7 %, soit le plus faible taux observé depuis 1987.

La situation selon le genre et l'âge

L'emploi chez les femmes a connu une bonne progression, l'effectif en emploi atteignant près de 123 000, soit près de 4,3 % de plus qu'en 2003-2004. La population active féminine a progressé à un rythme comparable, ce qui a empêché une réduction du taux de chômage, celui-ci connaissant une légère hausse pour s'établir à 5,9 %.

Chez les hommes, l'effectif en emploi s'est fixé à 138 100, une progression vigoureuse de 9 % par rapport à 2003-2004. La population active a également augmenté mais à un rythme plus lent, ce qui a permis d'atténuer le chômage. Le taux de chômage s'est replié à 7,2 %, soit 1,6 point de moins qu'en 2003-2004.

En somme, le marché du travail a été positif autant chez les hommes que chez les femmes. On constate cependant que le taux de chômage des femmes demeure plus bas que celui des hommes.

La conjoncture a également été favorable pour les personnes âgées entre 15 et 24 ans. L'effectif en emploi de ce groupe d'âge s'est établi à 36 500, soit une progression vigoureuse par rapport à l'année précédente et le taux de chômage a fait marche arrière, passant de 16,3 % à 13,4 %.

On comptait 128 900 emplois chez les 25 à 44 ans en 2004-2005, soit environ 1,5 % de plus que l'année précédente. Leur taux de chômage s'est replié pour s'arrêter à 5,1 %. Enfin, l'emploi a également progressé chez les 45 ans et plus, passant de 85 600 en 2003-2004 à 90 400 en 2004-2005. Le taux de chômage s'élevait à 5,9 %, un léger repli de 0,4 point par rapport à l'année précédente.

Les prestataires de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi

La région comptait près de 19 500 prestataires de l'assurance-emploi en 2004-2005, soit 2,1 % de moins que l'année précédente. La majorité des MRC ont suivi la tendance régionale, seules celles des Pays-d'en-Haut et des Laurentides connaissant une légère hausse.

1. L'analyse compare les résultats des années financières comprises entre avril 2003 et mars 2004 et avril 2004 et mars 2005. Les données peuvent donc différer de celles qui ont été diffusées dans d'autres publications.



La baisse du nombre de prestataires de l'assistance-emploi observée depuis quelques années s'est poursuivie en 2004-2005, le nombre d'adultes prestataires sans contraintes étant de 7 620, soit 4,4 % de moins que l'année précédente. Toutes les MRC ont suivi le mouvement à la baisse, sauf Argenteuil, où une légère augmentation (1,8 %) a été notée.

L'évolution sectorielle du marché du travail

Avec trois emplois sur quatre dans l'économie régionale, le secteur tertiaire est de loin le plus important. En 2004-2005, on y comptait 198 600 personnes en emploi, une hausse de 7,7 % par rapport à l'année précédente. Les activités du tertiaire reliées à la consommation (*commerce, restauration et hébergement, etc.*) ont fortement progressé alors que celles qui sont associées aux services gouvernementaux (*enseignement, santé, etc.*) ont aussi contribué à la croissance, à l'exception de l'administration publique où une baisse a été observée. Dans les autres activités de services, l'emploi a été en hausse dans les secteurs *finance, assurance, immobilier et location et services professionnels, scientifiques et techniques.*

Dans le secteur secondaire, selon Statistique Canada, la *construction* aurait connu une baisse en 2004-2005, ce qui, compte tenu du dynamisme observé dans ce secteur, est plutôt surprenant. Nous sommes plutôt d'avis que l'emploi s'est bien comporté dans le bâtiment en 2004-2005.

Stimulé par une remontée de l'industrie du matériel de transport, le secteur de la *fabrication* a connu une croissance en 2004-2005, le nombre de personnes en emploi atteignant 46 900, soit 13 % de plus que l'année précédente.

Enfin, le secteur primaire comptait 3 500 personnes en emploi en 2004-2005, ce qui constitue un recul par rapport à l'estimation effectuée l'année précédente. Rappelons que ce secteur représente moins de 2 % des emplois dans l'économie régionale.



Des résultats probants

Voici sommairement, pour chacune des orientations du Plan d'action 2002-2005, les résultats obtenus pour l'année 2004-2005.

Orientation 1 : Le réemploi

La production d'une information proactive sur le marché du travail (IMT) constitue l'un des principaux axes d'intervention de cette orientation. Année après année, des citoyens des Laurentides connaissent un épisode de chômage plus ou moins prolongé et sont à la recherche d'un emploi alors que des employeurs cherchent à pourvoir des postes vacants. La grande majorité des chômeurs parviennent à trouver par eux-mêmes un emploi. Mais la rapidité à le faire, autant que celle des entreprises à pourvoir leurs postes, dépend de l'accessibilité et de la qualité de l'information disponible sur les offres d'emploi des entreprises et sur les possibilités qu'offre le marché du travail.

Par ses salles multiservices présentes dans chacun des CLE de la région et par l'entremise d'Internet (emploiQuebec.net), Emploi-Québec rend l'IMT accessible et disponible au grand public. Se sont ajoutées en cette matière, au cours de l'année, la publication des perspectives professionnelles 2004-2008 pour la région des Laurentides et la production d'un profil socioéconomique et des caractéristiques du marché du travail pour chacune des huit MRC.

Le service Placement en ligne pour les individus et les entreprises et l'intervention rapide auprès des personnes à risque de chômage prolongé font également partie de l'offre de service liée au réemploi. Par ailleurs, afin d'assurer l'efficacité des interventions liées à cette orientation, sept indicateurs de résultats sont suivis, couvrant tant nos services universels que nos services spécialisés.

Nombre d'occasions d'emploi signalées au service de Placement en ligne

Cible	19 902
Résultat	30 712

Diverses stratégies ont été mises de l'avant par la région et les CLE afin d'encourager l'utilisation du service de Placement en ligne par les entreprises. Ainsi, les résultats sont bien meilleurs que ceux de l'année dernière, une augmentation de 46 %. Par ailleurs, 6 105 employeurs ont publié des offres par l'entremise de notre service de placement, soit 12 % de plus que l'an passé, et ce, grâce à une importante campagne de promotion et diverses stratégies locales.



Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec

Cible	14 164
Résultat	15 164

Avec 15 164 nouveaux participants, la cible a été atteinte à 104 %, ce qui représente une légère augmentation comparativement à l'année 2003-2004. Ce résultat inclut, depuis 2003-2004, les évaluations d'employabilité débouchant sur un plan d'intervention avec des activités d'accompagnement seulement. Cet ajout répond notamment à la mise en place de l'IMT et du placement offert en libre-service. Afin d'agir adéquatement face aux perspectives d'emploi favorables, plusieurs personnes ont bénéficié essentiellement d'un accompagnement dans leur démarche d'emploi. Cet indicateur ne tient toujours pas compte des personnes qui ont recours exclusivement aux activités offertes en libre-service, telles que l'information sur le marché du travail et les services de placement.

Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	7 708
Résultat	8 189

La cible a été dépassée avec un taux d'atteinte de 106 % et la région dépasse de cinq points le résultat provincial. Par ailleurs, les femmes représentaient 48 % des personnes en emploi, ce qui est similaire à leur pourcentage de participation à nos mesures. Les résultats de personnes en emploi sont reliés aux individus qui ont terminé une intervention d'Emploi-Québec entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2004. Ainsi, certains résultats dénombrés se rapportent à des personnes qui ont entrepris une intervention lors de l'année précédente. Par ailleurs, certains résultats d'emploi ne seront considérés que l'année suivante. Ce décalage avec l'année financière (1^{er} avril au 31 mars) vise à permettre la reddition de comptes dans les délais prévus.



Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	47,7 %
Résultat	52,6 %

Cet indicateur met en relation le nombre de personnes ayant occupé ou occupant un emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec avec le nombre de personnes ayant terminé l'intervention. Le taux d'emploi dépasse largement la cible à atteindre et la moyenne nationale qui se situent à 47 %. Les taux constituent des compléments d'information aux résultats de personnes en emploi. La période utilisée pour la reddition de comptes correspond aux personnes qui ont terminé leur intervention entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant à l'assurance-emploi

Cible	7 736
Résultat	9 337

La cible du nombre de nouveaux participants à l'assurance-emploi a été atteinte à 121 %. Il s'agit d'une hausse de près de 6 % par rapport à l'année précédente. Près de 61 % des prestataires de l'assurance-emploi desservis avaient moins de 30 ans ou plus de 45 ans. Les femmes représentent 48 % des prestataires participants à l'assurance-emploi, un résultat similaire à celui qui est obtenu pour l'indicateur du nombre de nouveaux participants.

Nombre de participants à l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	3 502
Résultat	3 130

Nous avons réalisé 89 % de la cible, soit six points de pourcentage de plus que celle qui a été atteinte au niveau provincial (83 %). Des travaux sont en cours actuellement afin de bonifier les outils de suivi de cet indicateur, les résultats actuels ne nous apparaissant pas cohérents avec les informations observées pour la clientèle en général. La clientèle de l'assurance-emploi affiche généralement des taux d'emploi supérieurs à la moyenne.



Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé (courte ou longue durée)

Cible	75,0 %
Résultat	64,7 %

Les données relatives à cet indicateur sont suivies à titre indicatif car la proportion doit être analysée en fonction de divers paramètres propres à chaque MRC, par exemple, le profil d'employabilité, les orientations et la situation économique, lesquels peuvent influencer le résultat obtenu.

Le dispositif de repérage de la clientèle vise à reconnaître de façon rapide les personnes qui, en l'absence d'une aide d'Emploi-Québec, courent le risque de voir la durée de leur chômage se prolonger. Deux objectifs sont visés : le premier est de favoriser un meilleur arrimage de l'offre et de la demande de main-d'œuvre en intervenant rapidement auprès des personnes qui possèdent des compétences dans une profession en demande; le second est d'intervenir auprès des personnes qui présentent des facteurs de risque de chômage de longue durée. Les critères retenus pour le repérage correspondent notamment à des caractéristiques socioprofessionnelles comme un faible niveau de scolarité et de qualifications professionnelles ou une durée cumulative de chômage élevé. Des ententes de référence de clientèles ont été établies avec les centres des Ressources humaines du Canada et la Sécurité du revenu. Ainsi, 35,3 % de la clientèle qui a utilisé les services d'Emploi-Québec a été soit dirigée par des partenaires, soit sélectionnée pour répondre à des besoins précis du marché du travail ou s'est présentée sans référence. Il s'agit d'une hausse appréciable par rapport à l'année précédente. Auparavant, cet indicateur ne prenait en compte que les individus ayant participé à une mesure active, mais, depuis 2003-2004, il inclut les individus suivis en parcours sans participation à une mesure active. Ces derniers sont, pour la plupart, non repérés et ont un effet à la baisse sur le résultat obtenu cette année.

Orientation 2 : L'aide aux personnes les plus démunies sur le plan de l'emploi

Le chômage de longue durée touche davantage des segments de population particulièrement défavorisés sur le plan de l'emploi et conduit souvent à l'exclusion et à la pauvreté. Ainsi, cette orientation préconise la préparation et l'insertion en emploi des personnes sous-scolarisées en portant une attention particulière aux jeunes de 16 à 24 ans, aux jeunes femmes monoparentales, aux personnes handicapées et aux personnes de 45 ans et plus. Elle s'ouvre sur le partenariat et la concertation dans la mise en œuvre des stratégies gouvernementales à l'égard des groupes défavorisés. Elle invite finalement à la collaboration à la lutte contre la pauvreté et au développement de l'économie sociale.

Afin d'assurer l'efficacité des interventions liées à cette orientation, douze indicateurs de résultats sont suivis, couvrant les services offerts à nos clientèles plus éloignées du marché du travail.



Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée

Cible	75,0 %
Résultat	60,0 %

Les mesures visant la préparation et l'insertion en emploi² s'adressent aux personnes qui présentent des difficultés plus importantes de cheminement vers l'emploi et qui risquent de vivre des périodes de chômage de longue durée. On entend par chômage de longue durée une période d'absence du marché du travail de plus de douze mois consécutifs. Pour être efficaces, les mesures de plus longue durée, nécessitant des investissements plus élevés, devraient être utilisées surtout pour les personnes dont les difficultés d'insertion sont les plus fortes. Les mesures de formation, de Projets de préparation à l'emploi, de Subventions salariales, de Soutien au travail autonome sont notamment concernées. La proportion des participants à ces mesures et répondant aux critères des personnes à risque élevé de chômage de longue durée s'est élevée à 60 %. Les données relatives à cet indicateur sont donc suivies à titre indicatif.

Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec participant à l'assistance-emploi

Cible	4 685
Résultat	5 521

La cible a été atteinte à 111 % tandis que la cible provinciale ne fut atteinte qu'à 78 %. La stratégie d'appui aux prestataires de l'assistance-emploi dans leurs démarches vers l'emploi (*Place à l'emploi*) a fait cheminer 1 490 personnes vers une entrevue initiale d'évaluation et d'aide à l'emploi parmi les 2 701 individus convoqués. Par ailleurs, 93 % des personnes rencontrées ont entrepris un parcours alors que la moyenne québécoise est de 87 %. Également, 652 jeunes prestataires de l'assistance-emploi de moins de 25 ans aptes au travail ont été convoqués à l'activité Obligation de parcours et 88 % des jeunes rencontrés ont commencé un parcours.

2. Les autres mesures touchent notamment l'aide à la recherche d'emploi et le soutien du revenu.



Nombre de participants à l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	1 915
Résultat	2 355

Cet indicateur correspond au nombre de prestataires de l'assistance-emploi qui ont occupé ou qui occupaient un emploi après une intervention d'Emploi-Québec. La mise sur pied de stratégies telle Place à l'emploi et diverses mesures adaptées à cette clientèle ont permis de dépasser la cible qui fut atteinte à 123 %. Ce résultat est nettement supérieur à celui qui a été obtenu par l'ensemble des régions du Québec, qui se situe à 90 %.

Taux d'emploi des participants de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	39 %
Résultat	45,3 %

Le taux d'emploi des participants de l'assistance-emploi met en relation le nombre de prestataires ayant occupé ou occupant un emploi à la suite de l'intervention d'Emploi-Québec avec le nombre de prestataires ayant terminé l'intervention. Le résultat obtenu par la région dépasse largement la cible visée et le résultat provincial, qui se situent à 39,8 %.

Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale

Cible	1 783
Résultat	1 749

Les responsables de famille monoparentale, en particulier les jeunes femmes, font souvent face à des contraintes financières et familiales ne facilitant pas leurs démarches d'insertion au marché du travail. Les efforts des CLE pour rejoindre cette clientèle, entre autres par la réalisation d'activités de type *Ma place au soleil*, nous ont permis d'atteindre 98 % de notre cible. Celle-ci, bien qu'atteinte partiellement, dépasse largement le résultat national qui se situe à 73 %. Par ailleurs, des difficultés de saisie et de traitement des données sur le statut familial engendrent une sous-estimation des résultats.



Par ailleurs, la clientèle féminine a représenté 48 % des nouvelles participations, soit un taux identique à celui de l'an passé. Les mesures où le taux de participation féminine est élevé sont Subventions salariales - volet économie sociale (86 %), Projets de préparation à l'emploi - volet général (76 %), et le volet organismes communautaires (62 %). Par ailleurs, cette clientèle représente 59 % des participants à la Mesure de formation pour laquelle Emploi-Québec a engagé la plus grande partie de son budget cette année. Il s'agit d'une hausse de cinq points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	47,1 %
Résultat	51,5 %

Le taux d'emploi des responsables de famille monoparentale met en relation le nombre de personnes ayant occupé ou occupant un emploi à la suite de l'intervention d'Emploi-Québec avec le nombre de personnes ayant terminé l'intervention. Parmi les responsables de famille monoparentale qui ont terminé leur parcours, 51,5 % ont occupé ou occupaient un emploi par la suite, ce qui est largement supérieur au résultat québécois, qui est de 46,7 %.

Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans

Cible	4 986
Résultat	5 807

En 2004-2005, on comptait 5 807 nouveaux participants de moins de 30 ans, soit un résultat légèrement supérieur à celui qui avait été atteint l'année dernière. On remarque une augmentation de plus de 3 % de la clientèle jeunes qui ont utilisé nos services en 2004-2005. Cette cible a donc été atteinte à 116 %. Les jeunes ont bénéficié davantage de la mesure de formation, particulièrement pour le volet de la formation générale pour lequel 79 % des participants avaient moins de 30 ans.



Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec

Cible	47,2 %
Résultat	51,2 %

Cet indicateur souligne que 51,2 % des jeunes qui ont terminé leur plan d'action ont occupé ou occupaient un emploi, un résultat nettement supérieur à la moyenne du Québec, qui est de 46,4 %. La clientèle jeunes qui utilise les services d'Emploi-Québec est davantage masculine, plus de 56 % des participants de moins de 30 ans étant des hommes.

Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base

Cible	1 730
Résultat	1 925

L'indicateur dénombre les participantes et les participants aux volets suivants de la Mesure de formation de la main-d'œuvre : francisation, alphabétisation, préalable à la formation professionnelle, métiers semi-spécialisés ainsi que la formation professionnelle au secondaire. Cet indicateur est atteint à 111 % cette année, un résultat légèrement supérieur à celui du Québec, qui est de 110 %. Il s'agit d'une hausse de 4,4 % par rapport au résultat de l'année précédente.

Il y a eu 2 477 nouvelles participations³ à la mesure de formation, soit une hausse de 115 participations. Les engagements pour cette mesure totalisent 15 547 800 \$, incluant le soutien du revenu versé aux participants. La mesure de formation pour les individus a représenté 43 % des engagements totaux de la région.

Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi

Cible	9 000 000 \$
Résultat	9 148 840 \$

3. Les participations représentent l'ensemble des mesures auxquelles ont participé des individus inscrits à une ou à plusieurs mesures actives. Ainsi, une personne participant à deux mesures différentes au cours de la période (elle peut par exemple terminer une mesure et en commencer une autre) sera comptabilisée deux fois dans l'élément « total des participations » et une seule fois dans le « total des adultes distincts ».



Cet indicateur est calculé en faisant la somme des prestations non payées à des prestataires actifs en raison d'un retour au travail à la suite d'une intervention reconnue aux fins de l'Entente Canada-Québec. La cible fut atteinte à 102 %; il s'agit d'un résultat similaire à celui de l'an passé. Notons que certains retours en emploi ne génèrent aucune économie au compte de l'assurance-emploi. Ainsi, cette cible ne tient pas compte des prestataires qui ont trouvé un emploi à la suite de leur participation à l'une de nos mesures ou qui ont épuisé leurs prestations pendant cette période.

Prestations non versées par l'assistance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi

Cible	7 000 000 \$
Résultat	6 339 600 \$

Les prestations non versées par l'assistance-emploi sont calculées en additionnant l'impact monétaire des sorties de l'aide et des réductions de prestations recensées lorsqu'une aide a été apportée à un prestataire de l'assistance-emploi par Emploi-Québec. Ainsi, les prestataires de l'assistance-emploi qui ne reçoivent plus d'aide ou qui ont déclaré des revenus de travail à la suite d'une activité d'Emploi-Québec et ceux qui ont fait l'objet d'une réduction d'aide ont permis des économies de l'ordre de 6,3 M\$ à l'assistance-emploi. Il s'agit d'une baisse de 9,5 % par rapport à l'année précédente. L'atteinte partielle de la cible fixée à 7,0 M\$ s'explique entre autres par la baisse du nombre de prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes au travail et par l'alourdissement de la clientèle. Bien que le nombre d'adultes sans contraintes ait chuté de 29 % dans les Laurentides depuis mars 2000, la durée cumulative moyenne de présence à l'aide de dernier recours est passée de 105 mois en mars 2000 à près de 119 mois en mars 2005. Par ailleurs, cet indicateur ne mesure que les changements à court terme. Des changements de comportement face à l'emploi sont également obtenus par un meilleur encadrement des participantes et des participants, même si cela ne se traduit pas par une sortie de l'aide ou un revenu de travail. De plus, le résultat ne traduit pas l'ensemble des éléments prévus dans la cible, qui comporte un objectif pour la prévention du passage des prestataires de l'assurance-emploi vers l'assistance-emploi dont il n'est pas possible de rendre compte actuellement. Finalement, l'économie d'une sortie d'aide sera attribuée à la Sécurité du revenu malgré une intervention d'Emploi-Québec, dès qu'une activité de conformité est consignée au dossier.



Somme des prestations non versées par l'assistance-emploi et par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi

Cible	16 000 000 \$
Résultat	15 488 440 \$

La somme des prestations non versées par l'assistance-emploi et par l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec s'établit à près de 15,5 millions de dollars, soit 91 % de ce qui était prévu.

Orientation 3 : L'aide aux entreprises et aux personnes en emploi

La croissance économique est le principal déterminant de la création d'emplois et de la capacité à lutter contre la pauvreté. Cette croissance est largement déterminée par la capacité des employeurs à s'adapter aux changements, à innover et à investir dans la formation de leur main-d'œuvre. Emploi-Québec veut soutenir l'effort de formation des entreprises et contribuer à l'implantation d'une culture de formation continue de la main-d'œuvre québécoise. Cette orientation s'articule autour de la promotion et du soutien du perfectionnement des personnes en emploi par la formation, d'efforts pour atténuer les difficultés de recrutement des employeurs, de la création et du maintien d'entreprises de la nouvelle économie et du soutien dans la gestion des ressources humaines. Sont également au centre des interventions les problèmes reliés aux secteurs de l'agriculture, de l'industrie du bois et du meuble, de la culture et des communications, des services de santé et des services aux entreprises, du matériel de transport et du tourisme.

Afin d'assurer l'efficacité des interventions liées à cette orientation, deux indicateurs de résultats sont suivis, couvrant les services offerts aux travailleurs en emploi et aux entreprises.

Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives

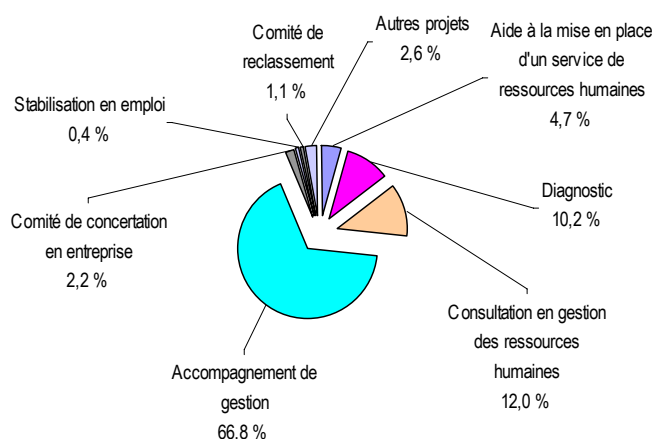
Cible	232
Résultat	329

Cet indicateur recense le nombre d'entreprises bénéficiant d'une intervention en vertu du volet employeur de la mesure Formation et des volets suivants de la mesure Concertation pour l'emploi : comité de main-d'œuvre, comité de reclassement, aménagement et réduction du temps de travail, planification et développement des ressources humaines, projets de stabilisation en emploi et autres projets.



L'objectif visé en 2004-2005 a été dépassé et le résultat représente une hausse substantielle de près de 24 % par rapport à l'année précédente. La consolidation de la stratégie d'intensification des services aux entreprises et l'utilisation accrue de la mesure de formation pour les entreprises expliquent cette hausse. Nos conseillères et conseillers ont amorcé 163 projets de formation en entreprise. Il s'agit d'une hausse de 23 % en comparaison de l'année 2003-2004. Le volet le plus utilisé de la mesure Concertation pour l'emploi est l'accompagnement de gestion avec 183 interventions en entreprises.

Mesure de concertation pour l'emploi
Ventilation par volets



Par ailleurs, cet indicateur n'estime pas le nombre d'entreprises qui ont pu bénéficier de services-conseils tels qu'un prédiagnostic offert par notre personnel, ni les entreprises rejointes par les services assistés de prises d'offres d'emploi.

Nos équipes employeurs ont aussi réalisé 377 activités liées au soutien et à la promotion de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO). Leur soutien s'est traduit par l'analyse de 59 projets par la Direction du Fonds national de formation de la main-d'œuvre. Ainsi, 54 projets totalisant 795 329 \$ ont été recommandés pour 43 entreprises de la région.



Nombre de nouveaux programmes d'apprentissage en milieu de travail

Cible	190
Résultat	338

Cet indicateur touche l'ensemble des ententes cosignées par l'apprenti, l'employeur et Emploi-Québec et qui ont débuté au cours de la période de 2004-2005. Le résultat représente une augmentation de près de 100 % comparativement à l'année précédente. Près de 66 % des programmes d'apprentissage signés en cours d'année sont reliés au Règlement sur la qualité de l'eau. Cette hausse est occasionnée par l'obligation des municipalités de certifier les opérateurs en traitement de l'eau potable au moyen du Programme d'apprentissage en milieu de travail géré par Emploi-Québec. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de métiers admissibles a également contribué à cette hausse.



Orientation 4 : La gestion par résultats

Pour Emploi-Québec, la gestion par résultats relève d'une obligation de rendre compte devant la population et le gouvernement de l'utilisation adéquate des ressources mises à sa disposition. C'est dans cet esprit que le Conseil régional des partenaires retenait la gestion par résultats comme orientation régionale lors de l'adoption de son plan d'action.

Dans ce contexte et pour arrimer les orientations régionales et leurs axes d'intervention à la diversité des réalités des marchés du travail locaux, chaque centre local d'emploi produit une programmation de ses activités. Le suivi de ces programmations locales est consigné dans chacun des quatre suivis trimestriels qui sont déposés au Conseil régional des partenaires du marché du travail au cours de l'année.

En 2004-2005, Emploi-Québec Laurentides a recensé 18 591 participants actifs dans ses mesures et programmes de formation, de soutien à la recherche d'emploi, d'expérience de travail, etc. Le coût moyen par participant est de 2 475 \$ pour la région, lequel est légèrement supérieur à celui de l'an passé (2 424 \$). Ce coût moyen est inférieur à celui de l'ensemble du Québec, qui est de 2 560 \$.

Des travaux ont également été menés pour mesurer le coût moyen par personne en emploi et celui-ci doit être mis en relation avec le fait qu'Emploi-Québec offre ses services en priorité aux personnes qui éprouvent des difficultés sérieuses d'insertion au marché du travail. Cet indicateur établit la corrélation entre le nombre de personnes ayant occupé ou occupant un emploi et le coût des diverses activités offertes (soutien du revenu, intervenants externes, services directs et administration). On estime à 5 619 \$ le coût moyen par personne en emploi dans les Laurentides. Il s'agit d'une augmentation, car il était de 5 035 \$ en 2003-2004. Pour l'ensemble du Québec, ce coût s'élève à 6 196 \$.

Nous avons aussi effectué 9 601 relances téléphoniques douze semaines après la fin d'un parcours pour les personnes sans emploi, lesquelles nous indiquent que 42 % des 7 803 personnes rejointes sont maintenant en emploi.

L'amélioration continue de la prestation de services est l'un des objectifs visés par la gestion par résultats. Pour y répondre, Emploi-Québec Laurentides a donné suite aux priorités d'action suggérées dans l'étude sur la satisfaction de la clientèle d'Emploi-Québec à l'égard des engagements de la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens réalisée en 2003. Nous avons à améliorer les engagements suivants : *Fournir l'information la plus complète et la plus précise possible sur nos services* et *Offrir un service adapté à vos besoins*. Deux engagements ont trait à la communication avec la clientèle et à la capacité des agents à répondre aux besoins du client de la façon la plus appropriée.

Pour atteindre cet objectif, Emploi-Québec Laurentides a mis de l'avant une vision commune de l'Approche d'intervention et du parcours individualisé qui consiste à soutenir le client dans sa démarche d'intégration à l'emploi par des interventions qui tiennent compte de son employabilité, du contexte du marché du travail et de celui d'Emploi-Québec, et ce, en renforçant la fonction d'accompagnement auprès des agents. Pour ce faire, nous avons nommé des responsables de la



fonction d'accompagnement dans chacun des CLE et mis en place des rencontres statutaires avec ces derniers. Ainsi, ils ont la responsabilité de guider et d'accompagner les agents d'aide dans leurs interventions auprès de la clientèle. Ces actions ont eu un effet direct sur le processus de réexamen administratif dont le nombre a chuté de 48 % depuis deux ans.

De plus, en 2004-2005, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a déposé un plan d'action en matière d'éthique et mis à jour le document *Agir avec intégrité* dans lequel on retrouve les valeurs promues par celui-ci : la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté, le respect et la confidentialité. Emploi-Québec adhère à ce document qui fournit des interprétations et des balises traduisant de façon concrète les valeurs privilégiées par le ministère et le comportement attendu du personnel. Ainsi, tous les employés de la région ont participé à des ateliers de sensibilisation sur l'éthique. Finalement, dans un souci de bien desservir nos clientèles, Emploi-Québec Laurentides a continué d'offrir de la formation à son personnel; ainsi 96 journées de formation ont été dispensées.



Des actions au cœur de l'actualité

Le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre et la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale dans une perspective de développement économique, social et régional sont au cœur de la mission d'Emploi-Québec. À cet égard, le contexte économique favorable qu'a connu la région en 2004-2005 a créé une situation où, d'un côté, les entreprises ont éprouvé d'importantes difficultés de recrutement alors que, d'un autre côté, s'est profilée une clientèle sans emploi de plus en plus éloignée du marché du travail. Aussi, malgré une situation économique favorable, les disparités entre les MRC demeurent une préoccupation importante.

En lien avec cet environnement socioéconomique qui a prévalu en 2004-2005, voici une présentation succincte de différentes actions menées par nos équipes dédiées aux entreprises et aux individus.

Des interventions auprès des entreprises

Tout au long de l'année, nos équipes aux entreprises se sont mobilisées pour aider les employeurs, notamment par la tenue d'au moins 24 journées locales de l'emploi couronnées par l'organisation d'une foire de l'emploi au niveau régional.

Sous l'égide d'un des groupes de travail du Conseil, c'est le Réseau Concertation-Emploi Laurentides qui a organisé la Foire de l'emploi des Laurentides sur le site de l'Aéroport international de Montréal à Mirabel. Ainsi, plus de 6 000 visiteurs sont venus rencontrer les 75 entreprises présentes à la Foire et ont pu consulter plus de 3 000 offres d'emploi. Le niveau de satisfaction exprimée par les employeurs de même que par les participants a été très élevé. De plus, un soutien constant leur a été offert pour tous nos services, dont l'utilisation du service de Placement en ligne.

Par ailleurs, afin de faire connaître aux populations locales les entreprises et les emplois existants sur leur territoire, nous avons conçu pour quatre MRC des relevés fournissant ces informations.

En outre, l'absence de mobilité de la main-d'œuvre est un facteur qui pénalise plusieurs de nos MRC. Pour en réduire les conséquences, nous avons contribué à la mise en place de projets expérimentaux de transport en commun dans les MRC des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Argenteuil.

En collaboration avec la Table de concertation sur les ressources humaines en tourisme des Laurentides, Emploi-Québec a collaboré à l'élaboration d'un plan de travail pour contrer la rareté de main-d'œuvre dans ce secteur. Pour éviter une pénurie de main-d'œuvre dans un des secteurs économiques les plus névralgiques de notre région, ce plan met de l'avant l'amélioration des conditions de travail et l'encadrement du personnel afin d'attirer et de maintenir les meilleures travailleuses et travailleurs.



Afin de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires à la situation de l'emploi dans la MRC d'Antoine-Labelle, nous avons tenu une rencontre du Forum des ressources externes à Mont-Laurier pour faire partager la problématique du secteur forestier à un maximum d'intervenants.

Comme partenaire de la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides, nous avons participé à la réalisation du Portail agroalimentaire des Laurentides qui donne accès au site emploiquebec.net. De plus, dans le but de développer l'offre de service du Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM), nous avons participé à une étude d'estimation des besoins de ce secteur.

Par ailleurs, 352 personnes et 22 entreprises ont bénéficié des services du Comité de reclassement à entrée continue des Laurentides (CREC). Emploi-Québec a confié la présidence de ce comité à l'organisme Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi (CIBLE). Au 31 mars, 84 % des participants avaient réintégré le marché du travail ou avaient effectué un retour aux études.

Le contexte favorable qu'on connaît sur le plan économique doit être cependant mis en perspective avec la disparité existant entre les collectivités de notre région, les MRC situées dans la partie métropolitaine de la région présentant un portrait plus favorable que celles plus au nord, particulièrement les deux MRC ressources que sont Argenteuil et Antoine-Labelle. En effet, dans la MRC la plus au nord, celle d'Antoine-Labelle, nous avons travaillé assidûment avec la Table Forêt dont les activités visent à valoriser les métiers de la forêt et à contrer la désaffection des jeunes de l'endroit face à ce secteur d'activité. Ainsi, plusieurs projets ont été conçus afin de répondre aux difficultés de recrutement de main-d'œuvre de l'industrie de l'exploitation forestière et du bois de sciage. De façon plus particulière, nous avons mis en œuvre avec quatre scieries de transformation de feuillus et la Commission scolaire Pierre-Neveu le projet *Double diplomation/Alternance travail-études*. Cette initiative offre à 23 travailleurs déjà en emploi dans quatre scieries la possibilité de participer à une formation en alternance travail-études menant à une double diplomation, soit un diplôme d'études professionnelles en sciage et un diplôme d'études professionnelles en classement des bois débités.

La formation de la main-d'œuvre en emploi est l'une des assises de nos interventions en entreprise. Le Conseil a été l'hôte du colloque « La formation en milieu de travail : des moyens aux résultats » en mai 2004. Organisée en partenariat avec l'Ordre des conseillers en ressources humaines et la Commission des partenaires du marché du travail, cette activité a permis à quatre gros employeurs de notre région (Cascades Groupes papiers fins inc., Gray Rocks, Raufoss et Trimag) de témoigner de leur satisfaction à l'égard de l'intervention d'Emploi-Québec dans le développement de leur main-d'œuvre. Par ailleurs, le comité Formation de la main-d'œuvre du Conseil a élaboré une offre de formation régionale en lien avec les orientations du Programme de subvention pour l'intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO).

Le protocole régional avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) s'est poursuivi. Les activités se sont déroulées tel que prévu et les formations dont nous avons la responsabilité ont rejoint 80 entreprises. De plus, nous avons



travaillé à l'implantation du guichet multiservice de soutien au développement des entreprises et de l'économie appelé, dans notre région, le Groupe Sherpa. Cette approche vise à améliorer l'orientation du client employeur et la coordination des interventions gouvernementales.

Des interventions auprès des individus

En raison de la solide performance économique de la région, le bassin de main-d'œuvre disponible tend à s'amenuiser, ce qui a amené Emploi-Québec à consolider ses interventions auprès des clientèles éloignées du marché du travail. Pour ce faire, nous avons mis sur pied une campagne dans les CLE sous le thème « Pour mon emploi, je bouge et j'ai de l'aide » afin de soutenir notre personnel et de motiver la clientèle.

La situation des jeunes décrocheurs étant très préoccupante pour notre région, nous nous sommes assurés de participer à la signature et à la mise en œuvre de l'entente régionale sur la réussite éducative où la persévérance des étudiants s'allie à l'effort collectif des partenaires afin de réduire l'ampleur de ce phénomène. Un plan d'action a été adopté à l'automne 2004; il regroupe douze partenaires de différents horizons, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les commissions scolaires et les cégeps. Une des premières réalisations de cette entente est un recensement des études traitant des causes du décrochage afin de préciser les éléments propres aux Laurentides et de mener les actions appropriées.

Nous avons expérimenté, avec le Carrefour jeunesse-emploi Thérèse-De Blainville, un projet pilote de conciliation travail-famille *Accroche ton avenir* auprès de jeunes décrocheurs. Ce projet devait permettre à 20 jeunes d'obtenir une attestation de formation professionnelle et un suivi personnalisé en emploi. À l'issue du projet, six jeunes ont obtenu leur attestation d'études, cinq sont en emploi et la plupart sont toujours en démarche pour retourner aux études à temps plein ou pour chercher un emploi.

Initiatrice de la Table de concertation sur la sous-scolarisation de la main-d'œuvre, Emploi-Québec a travaillé à mettre sur pied la première semaine thématique pour contrer le décrochage scolaire dans la MRC d'Argenteuil. Nous avons également épaulé l'initiative Ados-Stage visant à permettre à de jeunes étudiants de s'intéresser aux emplois existant dans la MRC de Deux-Montagnes et à les encourager à poursuivre leurs études pour y accéder. Par ailleurs, nous participons activement aux activités de la Semaine québécoise des adultes en formation qui consistait en l'organisation de quatre soirées sous le thème « Faites-vous plaisir ». En certains endroits, nous en avons profité pour organiser des activités de reconnaissance liées à la formation en entreprise ou au Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Nous avons continué de porter une attention particulière aux groupes défavorisés sur le plan de l'emploi en poursuivant le partenariat et la concertation avec les divers acteurs interpellés par ces problématiques. Par exemple, avec le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada (RHDC), nous avons participé financièrement et en complémentarité à deux projets réalisés grâce aux programmes fédéraux pour des stages internationaux pour les jeunes et une recherche-action pour les personnes handicapées.



Nous avons poursuivi les travaux associés au plan de travail régional issu de la Stratégie nationale d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine. De concert avec le Conseil régional des partenaires, Emploi-Québec a été de tous les efforts pour favoriser l'accès des femmes aux métiers non traditionnels, notamment par l'organisation du premier colloque régional sur les « femmes et les métiers d'avenir » et par la remise de trois bourses dont deux au concours régional *Chapeau, les filles!* et une dédiée à l'entrepreneuriat féminin à l'intérieur du volet régional du Concours québécois en entrepreneurship.

Les actions liées à l'entente spécifique sur le développement de l'immigration dans les Laurentides se sont poursuivies et un plan régional est en élaboration en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). De plus, lors de la Foire de l'emploi des Laurentides, nous avons sollicité une ressource externe de la région de Montréal qui a organisé la visite pour une cinquantaine de personnes immigrantes à la recherche d'un emploi. Ainsi, parmi les 70 personnes immigrantes qui se sont présentées à l'événement, près de 15 % ont trouvé un emploi. Cette activité a été fortement appréciée et a permis de mieux faire connaître la région à cette clientèle.

Des initiatives du Conseil

Le suivi des orientations et des priorités d'intervention qui les accompagnent est demeuré la première préoccupation du Conseil. Les membres ont donc porté tout au long de l'année une attention particulière aux idées de fond qui les ont guidées dans l'élaboration du Plan d'action 2002-2005.

De plus, l'année a été marquée par une vaste consultation menée par le Conseil dans les huit MRC et régionalement afin d'élaborer le PAR 2005-2008. Cette activité s'est déroulée de la mi-octobre à la mi-novembre. Les partenaires étaient consultés en matinée et les employés en après-midi. Ces consultations visaient à évaluer les priorités d'Emploi-Québec, sa performance et à explorer des pistes de solution. En tout, 365 personnes furent consultées lors des neuf rencontres : 185 partenaires, 65 entreprises et 115 employés. Le niveau de satisfaction des participants et du Conseil a été très élevé et, afin de donner suite à cette consultation, des activités de suivi auprès des participants sont prévues. Au terme de cette consultation, le Conseil a recensé quatre enjeux, soit la qualification de la main-d'œuvre, la rétention et le maintien en emploi, la sous-scolarisation et le développement des attitudes et des comportements au travail. Ces enjeux seront partie prenante des orientations retenues dans le Plan d'action régional 2005-2008.

L'année aura aussi été marquée par le déploiement de la Conférence régionale des élus (CRÉ) avec qui nous avons établi de nouveaux modes de travail garantissant le respect des statuts, des responsabilités et des principes de partenariat et de concertation de notre Conseil régional. Cette entente a permis la participation active de notre organisation à la mise en œuvre des plans d'action sectoriels proposés par la CRÉ à ses membres des secteurs socioéconomiques.



Aussi, en lien avec la CRÉ, un autre groupe de travail du Conseil s'est vu confier le mandat d'évaluer le volet « développement de la main-d'œuvre et de l'emploi » des projets soumis par les comités sectoriels de la CRÉ et de faire les recommandations appropriées à celle-ci dans la gestion de projets à être financés par le Fonds de développement régional (FDR). Le développement de l'employabilité, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté et le soutien à des initiatives pour transformer les emplois atypiques en emplois permanents et durables ont été les priorités retenues pour l'analyse des six projets qui ont été déposés au comité. Ainsi, trois projets pour un montant de 53 000 \$ ont été acceptés. Ces projets sont *Incubateur d'expertise régionale en environnement*, *Sondage et politique de formation continue* et *Insertion, formation et valorisation du secteur forestier* sous la responsabilité respective du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, du Conseil de la culture des Laurentides et de la Table Forêt des Hautes-Laurentides.





Les perspectives 2005-2006

Bien que le marché du travail s'améliore depuis quelques années dans les Laurentides, l'effectif des personnes à la recherche d'un emploi demeure élevé. Malgré qu'il soit inférieur à celui du Québec, le taux de dépendance de la population de la région à l'égard de l'assistance-emploi est préoccupant. En même temps que ces phénomènes sont constatés, les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement. Ces besoins de main-d'œuvre, déjà importants, sont appelés à augmenter dans les années à venir en raison à la fois de la croissance de l'économie et du grand nombre de départs à la retraite auxquels les entreprises auront à faire face.

Les projections démographiques des Laurentides diffèrent de celles du reste du Québec, mais la région sera aussi touchée par la baisse de la population active qui se produira au Québec à partir de 2011, ce qui laisse craindre que la rareté appréhendée de main-d'œuvre ne vienne compromettre la croissance de l'économie et de l'emploi et l'amélioration du niveau de vie des résidents de la région. Emploi-Québec Laurentides est appelée, en tant que service public d'emploi, à jouer un rôle stratégique pour l'atteinte des objectifs du gouvernement. C'est le cas notamment dans le contexte de l'application du plan gouvernemental pour l'emploi ainsi que du plan en matière de lutte contre la pauvreté. Des échanges avec le gouvernement fédéral auront lieu en ce qui concerne les ressources requises pour faire face à ces défis stratégiques. Emploi-Québec sera également directement engagée dans les travaux sur la modernisation de l'État. Tout en mettant de l'avant les orientations régionales adoptées pour 2005-2008 dans le plan d'action, une attention particulière sera portée aux éléments qui suivent.

- La modernisation de l'État

Dans le Plan de modernisation de l'État, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale revoit le contenu et l'administration de son offre de service. Ainsi, certaines structures et pratiques administratives du ministère sont examinées afin de répondre aux attentes gouvernementales en matière de modernisation de l'État. Dans ce contexte, la convergence des services offerts par les réseaux d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu est envisagée. Ce projet est fondé sur la reconnaissance de l'emploi comme facteur d'épanouissement personnel et collectif et comme moyen privilégié de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le fil conducteur de cette stratégie sera donc l'emploi.

- Les attitudes et les comportements au travail

La problématique liée à l'arrimage des attitudes et des comportements entre les entreprises et les personnes en milieu de travail a fortement teinté les discussions de la tournée de consultation qui a eu lieu à l'automne 2004. Cet enjeu a été retenu comme l'une des quatre priorités du *Plan d'action régional 2005-2008* et plusieurs activités en lien avec cette orientation sont en cours de réalisation. Ainsi, Emploi-Québec organisera un forum régional et adaptera ses diverses mesures et services afin de répondre à cette nouvelle réalité.

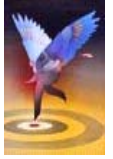


- Le secteur forestier : essence de notre développement passé, présent et à venir

Le litige commercial sur le bois d'œuvre ainsi que les baisses prévues au cours des prochaines années des possibilités de coupe des forêts du domaine public (projet de loi 71) ont entraîné une instabilité qui a fragilisé le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi dans ce secteur. Ainsi, la croissance actuelle et future de ce secteur est tributaire des actions d'accompagnement qui seront mises de l'avant afin d'atténuer les effets négatifs qui pourraient résulter du litige commercial et du projet de loi 71 visant à modifier la Loi sur les forêts. Dans cette optique, Emploi-Québec participera donc aux travaux des tables de concertation dans les Hautes-Laurentides et dans la MRC d'Argenteuil.

- L'aérospatiale : un envol vers de nouveaux horizons

L'aérospatiale est un secteur moteur pour la région des Laurentides. Affligé récemment par des pertes considérables d'emplois, ce secteur connaît depuis la fin de 2004 un essor important. Plusieurs annonces faites tant par Bombardier que Bell Helicopter Textron laissent entrevoir une importante création d'emplois dans la région. Cette effervescence devrait favoriser l'implantation de sous-traitants liés à ce secteur, entraînant du même coup la création de nombreux autres emplois. Par ailleurs, l'Institut de formation en aérospatiale (IFA) aura prochainement pignon sur rue dans la MRC de Mirabel. Ainsi, Emploi-Québec s'arrimera avec l'ensemble des intervenants pour favoriser la qualification et la disponibilité de la main-d'œuvre dans ce secteur.



Annexes



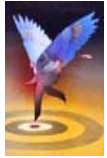
Suivi des indicateurs ciblés au PAR 2004-2005

Annexe 1

Indicateurs ciblés du plan d'action annuel d'Emploi-Québec	Résultats atteints	Cibles de résultats régionales	Femmes	Degré d'atteinte	Résultats Québec
1. Nombre d'occasions d'emploi signalées au service de Placement en ligne	30 712	19 902		154 %	135 %
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	15 046	14 164	7 273	106 %	104 %
3. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	8 189	7 708	3 940	106 %	101 %
4. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	52,6 %	47,7 %	52,9 %	110 %	101 %
5. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale (individus distincts)	1 749	1 783	1 507	98 %	73 %
6. Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	51,5 %	47,1 %	50,8 %	109 %	100 %
7. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 925	1 730	1 056	111 %	110 %
8. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans	5 807	4 986	2 545	116 %	103 %
9. Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	51,2 %	47,2 %	50,2 %	108 %	99 %
10. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec participant à l'assistance-emploi	5 221	4 685	2 321	111 %	93 %
11. Nombre de participants à l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	2 355	1 915	1 012	123 %	90 %
12. Taux d'emploi des participants de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	45,3 %	39,0 %	44,0 %	116 %	103 %
13. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	329	232		142 %	118 %
14. Nombre de nouveaux programmes d'apprentissage en milieu de travail	338	190		178 %	147 %
15. Prestations non versées par l'assistance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	6 339 600 \$	7 000 000 \$		91 %	89 %
16. Somme des prestations non versées à l'assistance-emploi et par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	15 488 440 \$	16 000 000 \$		97 %	96 %
17. Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé (courte ou longue durée)	64,7 %	75,0 %	62,8 %		
18. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	60,0 %	75,0 %	64,3 %		
19. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant à l'assurance-emploi	9 337	7 736	4 486	121 %	110 %
20. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	3 130	3 502	n.d.	89 %	83 %
21. Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	9 148 840 \$	9 000 000 \$		102 %	101 %

Résultats par centre local d'emploi

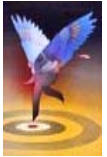
Annexe 2



		Nombre d'occasions d'emploi signalées au service de Placement en ligne	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale (individus distincts)	Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec
CLE de Saint-Eustache	Résultat	3 735	2 236	1 370	52,7 %	223	49,3 %
	Cible 2004-2005	2 973	2 029	1 152	47,7 %	254	46,2 %
	% d'atteinte	126 %	110 %	119 %	110 %	88 %	107 %
CLE de Sainte-Thérèse	Résultat	12 474	2 843	1 750	54,2 %	283	55,4 %
	Cible 2004-2005	4 120	2 811	1 596	47,7 %	352	46,2 %
	% d'atteinte	303 %	101 %	110 %	114 %	80 %	120 %
CLE de Mirabel	Résultat	2 723	505	301	55,9 %	56	46,9 %
	Cible 2004-2005	870	593	337	47,7 %	74	46,2 %
	% d'atteinte	313 %	85 %	89 %	117 %	76 %	102 %
CLE de Saint-Jérôme	Résultat	4 553	3 845	1 837	48,6 %	546	45,1 %
	Cible 2004-2005	4 331	2 955	1 677	47,7 %	370	46,2 %
	% d'atteinte	105 %	130 %	110 %	102 %	148 %	98 %
CLE de Lachute	Résultat	1 431	1 062	543	52,3 %	144	53,1 %
	Cible 2004-2005	1 722	1 175	667	47,7 %	147	46,2 %
	% d'atteinte	83 %	90 %	81 %	110 %	98 %	115 %
CLE de Sainte-Adèle	Résultat	2 143	1 204	718	55,4 %	126	53,1 %
	Cible 2004-2005	1 519	1 036	588	47,7 %	130	46,2 %
	% d'atteinte	141 %	116 %	122 %	116 %	97 %	115 %
CLE de Sainte-Agathe	Résultat	2 672	1 807	888	53,8 %	190	57,3 %
	Cible 2004-2005	2 044	1 395	792	47,7 %	175	46,2 %
	% d'atteinte	131 %	130 %	112 %	113 %	109 %	124 %
CLE de Mont-Laurier	Résultat	981	1 544	782	53,6 %	181	58,4 %
	Cible 2004-2005	2 325	1 586	900	47,7 %	199	46,2 %
	% d'atteinte	42 %	97 %	87 %	112 %	91 %	126 %
Région des Laurentides	Résultat	30 712	15 046	8 189	52,6 %	1 749	51,5 %
	Cible 2004-2005	19 902	14 164	7 708	47,7 %	1 783	47,1 %
	% d'atteinte	154 %	106 %	106 %	110 %	98 %	109 %
Québec	Résultat	462 434	260 394	132 311	47,0 %	22 912	46,7 %
	Cible 2004-2005	342 400	250 000	130 825	46,6 %	31 467	46,8 %
	% d'atteinte	135 %	104 %	101 %	101 %	73 %	100 %



		Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans	Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec participant à l'assistance-emploi	Nombre de participants à l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Taux d'emploi des participants de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec
CLE de Saint-Eustache	Résultat	287	876	51,8 %	693	380	48,0 %
	Cible 2004-2005	258	687	47,2 %	700	286	36,3 %
	% d'atteinte	111 %	128 %	110 %	99 %	133 %	132 %
CLE de Sainte-Thérèse	Résultat	339	1 098	55,0 %	931	460	47,0 %
	Cible 2004-2005	358	952	47,2 %	970	396	36,3 %
	% d'atteinte	95 %	115 %	117 %	96 %	116 %	129 %
CLE de Mirabel	Résultat	70	179	56,7 %	129	61	47,8 %
	Cible 2004-2005	76	201	47,2 %	205	84	36,3 %
	% d'atteinte	92 %	89 %	120 %	63 %	73 %	132 %
CLE de Saint-Jérôme	Résultat	481	1 586	44,4 %	1 397	554	44,2 %
	Cible 2004-2005	376	1 001	47,2 %	1 019	417	36,3 %
	% d'atteinte	128 %	158 %	94 %	137 %	133 %	122 %
CLE de Lachute	Résultat	109	431	52,6 %	500	224	43,0 %
	Cible 2004-2005	150	398	47,2 %	405	166	36,3 %
	% d'atteinte	73 %	108 %	111 %	123 %	135 %	118 %
CLE de Sainte-Adèle	Résultat	143	351	51,5 %	366	189	46,4 %
	Cible 2004-2005	132	351	47,2 %	357	146	36,3 %
	% d'atteinte	108 %	100 %	109 %	103 %	129 %	128 %
CLE de Sainte-Agathe	Résultat	235	656	53,9 %	570	230	45,3 %
	Cible 2004-2005	178	472	47,2 %	481	197	36,3 %
	% d'atteinte	132 %	139 %	114 %	119 %	117 %	125 %
CLE de Mont-Laurier	Résultat	261	630	53,5 %	635	257	42,0 %
	Cible 2004-2005	202	537	47,2 %	547	224	36,3 %
	% d'atteinte	129 %	117 %	113 %	116 %	115 %	116 %
Région des Laurentides	Résultat	1 925	5 807	51,2 %	5 221	2 355	45,3 %
	Cible 2004-2005	1 730	4 986	47,2 %	4 685	1 915	39,0 %
	% d'atteinte	111 %	116 %	108 %	111 %	123 %	116 %
Québec	Résultat	35 223	90 676	46,4 %	90 655	35 295	39,8 %
	Cible 2004-2005	32 000	88 000	46,9 %	98 000	39 233	38,7 %
	% d'atteinte	110 %	103 %	99 %	93 %	90 %	103 %



		Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	Nombre de nouveaux programmes d'apprentissage en milieu de travail	Prestations non versées par l'assistance-emploi visant un retour en emploi	Somme des prestations non versées à l'assistance-emploi et par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé (courte ou longue durée)	Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée
CLE de Saint-Eustache	Résultat	51	22	952 500 \$	2 665 872 \$	55,8 %	69,7 %
	Cible 2004-2005	31	18	1 045 800 \$	2 390 400 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	165 %	122 %	91 %	112 %		
CLE de Sainte-Thérèse	Résultat	56	62	1 219 800 \$	3 336 678 \$	57,9 %	67,5 %
	Cible 2004-2005	43	25	1 449 000 \$	3 312 000 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	130 %	248 %	84 %	101 %		
CLE de Mirabel	Résultat	17	8	171 900 \$	580 667 \$	61,4 %	52,3 %
	Cible 2004-2005	9	5	305 900 \$	669 200 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	189 %	160 %	56 %	83 %		
CLE de Saint-Jérôme	Résultat	57	51	1 725 000 \$	3 436 804 \$	73,7 %	52,1 %
	Cible 2004-2005	45	26	1 523 200 \$	3 481 600 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	127 %	196 %	113 %	99 %		
CLE de Lachute	Résultat	22	36	694 200 \$	1 224 316 \$	75,5 %	71,3 %
	Cible 2004-2005	18	10	605 500 \$	1 384 000 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	122 %	360%	115 %	88 %		
CLE de Sainte-Adèle	Résultat	27	17	402 600 \$	1 187 992 \$	65,7 %	45,6 %
	Cible 2004-2005	16	9	534 100 \$	1 220 800 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	169 %	189 %	75 %	97 %		
CLE de Sainte-Agathe	Résultat	30	43	626 400 \$	1 517 223 \$	63,1 %	48,7 %
	Cible 2004-2005	21	12	718 900 \$	1 643 200 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	143 %	358%	87 %	92 %		
CLE de Mont-Laurier	Résultat	60	94	547 200 \$	1 538 888 \$	62,0 %	70,4 %
	Cible 2004-2005	24	14	817 600 \$	1 868 800 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	250 %	671 %	67 %	82 %		
Région des Laurentides	Résultat	329	338	6 339 600 \$	15 488 440 \$	64,7 %	60,0 %
	Cible 2004-2005	232	190	7 000 000 \$	16 000 000 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	142 %	178 %	91 %	97 %		
Québec	Résultat	5 288	5 956	106 915 800 \$	265 064 337 \$	65,8 %	70,2 %
	Cible 2004-2005	4 500	4 049	120 000 000 \$	276 200 000 \$	75,0 %	75,0 %
	% d'atteinte	118 %	147 %	89 %	96 %		



		Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participant à l'assurance-emploi	Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi
CLE de Saint-Eustache	Résultat	1 579	521	1 713 372 \$
	Cible 2004-2005	1 154	523	1 344 600 \$
	% d'atteinte	137 %	100 %	127 %
CLE de Sainte-Thérèse	Résultat	1 914	708	2 116 878 \$
	Cible 2004-2005	1 599	725	1 863 000 \$
	% d'atteinte	120 %	98 %	114 %
CLE de Mirabel	Résultat	372	140	408 767 \$
	Cible 2004-2005	338	153	393 300 \$
	% d'atteinte	110 %	92 %	104 %
CLE de Saint-Jérôme	Résultat	1 882	613	1 711 804 \$
	Cible 2004-2005	1 681	762	1 958 400 \$
	% d'atteinte	112 %	80 %	87 %
CLE de Lachute	Résultat	624	220	530 116 \$
	Cible 2004-2005	668	303	778 500 \$
	% d'atteinte	93 %	73 %	68 %
CLE de Sainte-Adèle	Résultat	801	257	785 392 \$
	Cible 2004-2005	589	267	686 700 \$
	% d'atteinte	136 %	96 %	114 %
CLE de Sainte-Agathe	Résultat	1 169	350	890 823 \$
	Cible 2004-2005	793	360	924 300 \$
	% d'atteinte	147 %	97 %	96 %
CLE de Mont-Laurier	Résultat	996	321	991 688 \$
	Cible 2004-2005	902	409	1 051 200 \$
	% d'atteinte	110 %	78 %	94 %
Région des Laurentides	Résultat	9 337	3 130	9 148 840 \$
	Cible 2004-2005	7 736	3 502	9 000 000 \$
	% d'atteinte	121 %	89 %	102 %
Québec	Résultat	150 342	50 352	158 148 537 \$
	Cible 2004-2005	136 538	60 469	156 200 000 \$
	% d'atteinte	110 %	83 %	101 %



Annexe 3

Fonds de développement du marché du travail au 31 mars 2005

Budget total

	Budget	Déboursés au 2005-03-31	Reports
LACHUTE	2 809 000 \$	2 790 000 \$	964 800\$
MONT-LAURIER	3 399 300 \$	3 460 400 \$	1 170 300\$
SAINT-JÉRÔME	7 285 000 \$	7 589 100 \$	3 023 000\$
SAINTE-THÉRÈSE	7 352 400 \$	7 461 800 \$	2 898 400\$
SAINTE-AGATHE	3 028 800 \$	3 411 600 \$	1 212 100 \$
SAINT-EUSTACHE	5 042 200 \$	5 360 500 \$	1 967 700 \$
MIRABEL	1 555 000 \$	1 585 800 \$	681 500 \$
SAINTE-ADÈLE	2 184 500 \$	2 183 300 \$	874 600 \$
DIRECTION RÉGIONALE	2 355 200 \$	2 389 400 \$	790 900 \$
TOTAL RÉGION	35 011 400 \$	36 232 000 \$	13 583 400 \$

Ventilation par mesure du nombre de participations dans l'année en cours et les déboursés au 31 mars 2005

Mesures	Participations		Déboursés		Total
	Individus	Projets en entreprises	Individus	Entreprises/ Partenaires	TOTAL
Évaluation d'employabilité avec plan d'intervention	7 397				
Sessions de groupe	6 166				
Suivi individuel et autres activités d'aide à l'emploi	2 194				
Mesure de formation volet individus	2 477		12 906 700 \$	2 617 300 \$	15 524 000 \$
Mesure de formation volet employeurs		163		2 045 600 \$	2 045 600 \$
Insertion sociale	484		377 800 \$	200 100 \$	577 900 \$
Jeunes volontaires	113		511 900 \$	206 300 \$	718 200 \$
Projets de préparation à l'emploi	397		169 000 \$	2 397 600 \$	2 566 600 \$
Projet pilote conciliation travail-études	22		52 400 \$	146 800 \$	199 100 \$
Services d'aide à l'emploi	4 508		37 000 \$	4 594 500 \$	4 631 500 \$
Soutien au travail autonome	279		2 317 100 \$	451 100 \$	2 768 100 \$
Subventions salariales	548			2 501 700 \$	2 501 700 \$
Contrats d'intégration au travail pour les personnes handicapées	201			832 400 \$	832 400 \$
Frais d'aide non liés aux activités *	257		25 500 \$		25 500 \$
Supplément de retour au travail	1 155		573 000 \$		573 000 \$
Concertation pour l'emploi		331		3 268 200 \$	3 268 200 \$
TOTAL RÉGION	26 198	494	16 970 400 \$	19 261 600 \$	36 232 000 \$

* Aide accordée pour des activités qui ne peuvent s'inscrire dans le cadre d'une mesure mais qui sont essentielles dans la démarche d'intégration en emploi.

Source : Rapport de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, juillet 2005 (DGARES).



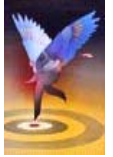
Annexe 4

Portrait des nouveaux participants aux mesures actives au 31 mars 2005

Caractéristiques		Résultats
Âge		
	Moins de 30 ans	39 %
	30 à 44 ans	37 %
	45 ans et plus	24%
Sexe		
	Femme	48 %
	Homme	52 %
Scolarité		
	Primaire	3 %
	Secondaire	57 %
	Collégial	8 %
	Université	4 %
	Non disponible	28 %
Statut familial		
	Monoparental	12 %
	Autres	87 %
	Non disponible	1 %
Statut de participation		
	Prestataire de l'assistance-emploi (PSR)	17 %
	PSR admissible* à l'assurance-emploi	15 %
	Prestataire de l'assurance-emploi (PAE)	44 %
	Admissible* à l'assurance-emploi	10 %
	Sans chèque	14 %

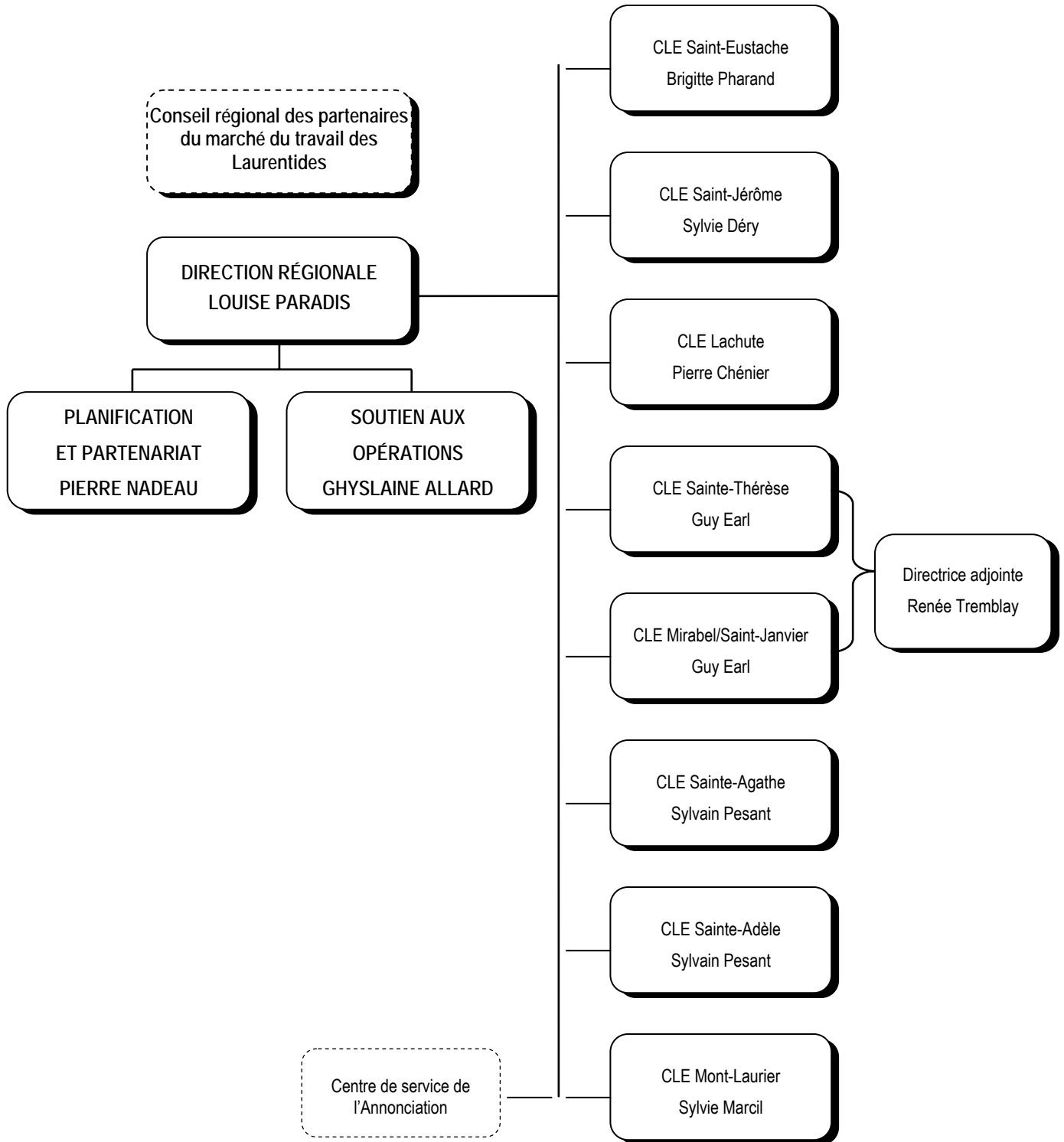
Source : Rapport de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, juillet 2005 (DGARES).

* Le terme *admissible* fait référence à la période de prestation d'assurance-emploi qui a pris fin au cours des 36 mois précédant le début de l'approche d'intervention ou encore dans les 60 mois précédant le début de l'approche d'intervention, dans le cas des personnes ayant bénéficié de prestations parentales ou de maternité et qui ne sont pas retournées au travail par la suite pour s'occuper d'un enfant nouveau-né ou adopté et qui tentent de réintégrer le marché du travail.



Annexe 5

Structure administrative au 31 mars 2005





Annexe 6

COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES AU 31 MARS 2005

Six membres représentant la main-d'œuvre	Six membres représentant les entreprises	Deux membres représentant les organismes communautaires Quatre membres issus des milieux de la formation
DUPLANTIE, JOHANNE Représentante syndicale T.C.A. Canada (FTQ) Blainville	DYOTTE-BOURGEOIS, MICHELINE Vice-présidente Ferme M.R.J. Bourgeois inc. Saint-Eustache	BOULAY, Joël Directeur Intégration travail Laurentides Saint-Antoine
GOYER, DANIEL Directeur Service d'emploi agricole Fédération UPA Outaouais-Laurentides Saint-Eustache	GAUTHIER, RICHARD Vice-président, ressources humaines Station Mont-Temblant Mont-Tremblant	BRÛLÉ-FARRUGIA, CHRISTIANE Enseignante Commission scolaire Pierre-Neveu Mont-Laurier
LACELLE, CLAUDETTE Présidente, Syndicat des métallos Local 7812 (FTQ) Saint-Antoine	PAPILLON, PIERRE Comptable agréé Gascon, Papillon et Dion Saint-Sauveur	LAURIN, MONIQUE Directrice générale Collège Lionel-Groulx Sainte-Thérèse
LAROSE, DANIEL Président Syndicat des Employés professionnels Blainville	SOUCY, LOUISETTE Directrice ressources humaines Cascade groupe papiers fins, Division Rolland Saint-Jérôme	LAVOIE-GAUTHIER, LISE Vice-présidente du Conseil Représentante du milieu de la formation Laurentides
LAUZON, JOCELYNE, présidente Représentante CSN Laurentides Val Morin	TÉTREAU, DIANE Chef, ressources humaines Stablex Blainville	PROULX, MARCIEN Directeur général Commission scolaire Pierre-Neveu Mont-Laurier
TURCOTTE, GILLES Secrétaire-trésorier CSN Laurentides Saint-Jérôme	POSTE VACANT	POSTE VACANT

Membre d'office et secrétaire du Conseil	Membre désigné représentant le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir (MELS)	Membre désigné représentant le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)	Membre désigné représentant le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
PARADIS, LOUISE Directrice régionale Emploi-Québec Saint-Jérôme	LANGLOIS, LAURAINÉ Directrice régionale MELS Sainte-Thérèse	PAPINEAU, CHRISTIANE Directrice régionale MDEIE Saint-Jérôme	TÉTREAU, SERGE Directeur régional MICC Laval, Laurentides, Lanaudière



COORDONNÉES DE LA DIRECTION RÉGIONALE ET DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI

Annexe 7

